

Décision

Générale

colonial

Décision n° 779 14 aout 1951

n° 779 14

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 10 du 01/09/1951

Date de publication

14 août 1951

Date du numéro

1 septembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de sept mois, pour en jouir à Poitiers (Vienne), est accordé à M. Baudrand, Président du Tribunal de première instance de la Côte Française des Somalis. Une réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-Paris et une réquisition par voie ferrée Paris-Poitiers seront délivrées à Jl'intéressé qui appartient au groupe II.